



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E194848

VALABLE JUSQU'AU 30/08/2026

ÉDITÉ LE

09/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/01/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS

Siret : 909 466 948 00017

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 3809856-001-

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP J23548A124400/001 628866

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP J23548A124400/001 628866

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/07/2025

Raison sociale : HABITAT CONSULTING

13 RUE DE L'ABBE JERZY POPIELUSKO
ZI LA CROISSETTE
62300 LENS

Téléphone : 06 83 27 29 27

Fax :

Portable : 0683272927

Site Internet :

E-mail : gallaismartin@gmail.com

Responsabilité légale :

GALLAIS MARTIN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 15

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	02/10/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	02/10/2024
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Peintre, Plâtrier / Plaquiste)	01/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudière bois	02/10/2024
o Poêle ou insert bois	02/10/2024
o Pompe à chaleur : chauffage	02/10/2024
o Chauffe-Eau Thermodynamique	02/10/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/10/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	01/10/2025
o Isolation des combles perdus	01/10/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.